

MGA

CATALOGUE DE VENTE Matériel médical Hôpital



SOMMAIRE

DÉBITMÉTRIE

Selectaflo	6
Easymed	7
Flomed	8

DÉTENTE

Selectaflo HP	10
Preci	11
Protal II	12

ASPIRATION MÉDICALE

Alizé	14/15
Easyval	16
LSU	17
LCSU 4	18

TRANSPORT & STOCKAGE

Chariots	20
Caisiers	21
Supports bouteilles	22/23

MOBILIER & EQUIPEMENT

Rails & fixations	26
Rangements	27

EMBOUFIX

28

RAMPE PLAN URGENCE

29

ANNEXES

31

VUES ÉCLATÉES

Alizé	32
Selectaflo	33

BONNES PRATIQUES

Qu'est-ce que le vide ?	36
Utilisation	38
Choix des réglages	39
Sécurité : Risques liés aux gaz	40
Sécurité : Risques liés à la bouteille	41
Sécurité : Stockage & transport	42
Sécurité : Montage et démontage d'un détendeur	44

CGV

46

DÉBITMÉTRIE

LE DÉBITMÈTRE

est un dispositif médical destiné à régler le débit d'un gaz médical en l/min administré au patient par voie respiratoire.



EASymed



Selectaflo
p 6



Fomed
p 8

SELECTAFLO

Débitmètre à orifice calibré, équipé du raccord EASYCLIC



Produit
sélectionné par



Référence	Débit maximum	Plage de débit (l /min)
SELECTAFLO - O₂		
149878	1 l/min	0/0,5/1/1,5/2/2,5/3/4/5/7
149879	15 l/min	0/1/15/2/3/4/6/9/12/15
SELECTAFLO - AIR		
149881	7 l/min	0/0,5/1/1,5/2/2,5/3/4/5/7
149952	15 l/min	0/1/15/2/3/4/6/9/12/15
109701	Répartiteur de débit 2 voies 12x125	
110703	Répartiteur de débits 2 voies 9x16	
168302	Olive de sortie 12x125 (Sachet de 10)	
168301	Olive de sortie 9/16 (Sachet de 10)	

SELECTAFLO est livré systématiquement avec son olive (12x125) de sortie

INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Surpression maximale : 6 bar
- > Précision : ± 30% pour un débit <1,5 l/min et ± 20% pour un débit >1,5 l/min
- > Dimensions : 115 x 56 mm
- > Masse : 295 g – Masse magnétique : 4,1 g
- > Température de stockage : -20°C à +60°C
- > Température d'utilisation : -20°C à +60°C
- > Robinet à orifice calibré
- > Durée de vie : 10 ans

Normes et réglementation

- > CE 0120 : Dispositif médical classe IIa conforme à la Directive européenne 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux
- > Raccords normalisés NFS 90116
- > Normes : EN ISO 10524-4 : 2008 - Partie 4

Fabricant

Air Liquide Medical Systems
6, rue Georges Besse
92182 Antony cedex
France

Pour un bon usage des matériels nous vous invitons à vous reporter aux instructions de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.

EASYMED

Débitmètre à orifice calibré, équipé d'un raccord au rail ou à la prise



Produit
sélectionné par



Référence	Débit maximum	Plage de débit (l/min)	Type de raccord
-----------	---------------	------------------------	-----------------

EASYMED - O₂

156925	1	6 l/min	0/0,25/0,5/1/1,5/2/3/4/5/6	À la prise
156926		15 l/min	0/0,5/1/2/3/4/6/9/12/15	À la prise
156927		50 l/min	0/1/2/3/6/9/12/15/30/50	À la prise
156931		6 l/min	0/0,25/0,5/1/1,5/2/3/4/5/6	Aurail

EASYMED - AIR

156928		6 l/min	0/0,25/0,5/1/1,5/2/3/4/5/6	À la prise
156929		15 l/min	0/0,5/1/2/3/4/6/9/12/15	À la prise
156930		50 l/min	0/1/2/3/6/9/12/15/30/50	À la prise
156964		6 l/min	0/0,25/0,5/1/1,5/2/3/4/5/6	Aurail
156962		15 l/min	0/0,5/1/2/3/4/6/9/12/15	Aurail
156965		15 l/min	0/0,5/1/2/3/4/6/9/12/15	Aurail
156930		50 l/min	0/1/2/3/6/9/12/15/30/50	Aurail
156966		50 l/min	0/1/2/3/6/9/12/15/30/50	Aurail

CONSOMMABLES

109701	Répartiteur de débit 2 voies
110703	Répartiteur de débit 2 voies 9x16
168302	Olive de sortie 12x125 (Sachet de 10)
168301	Olive de sortie 9/16 (Sachet de 10)

EASYMED est livré systématiquement avec son olive (12x125) de sortie

Dispositif médical. Lire attentivement le manuel d'utilisation.

INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Surpression maximale : 6 bar
- > Précision : ± 10% de la valeur lue ou ± 0,3 l/min
- > Dimensions : Ø 54,5 x 69,5 x 81,5 mm
- > Masse : 128 g
- > Température de stockage : -40°C à +60°C / 40% - 70% d'humidité relative.
- > Température d'utilisation : +5°C à +35°C
- > Robinet à orifice calibré
- > Durée de vie : 10 ans

Normes et réglementation

- > CE 0546 : Dispositif médical classe IIa conforme à la Directive européenne 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux.
- > Raccords normalisés NFS 90116
- > Normes : ISO 15002 ; EN ISO 10524-1

Fabricant

Flow Meter S.p.A.
Via del Lino, 6
24040 Levate (Bg)
Italie
France

Pour un bon usage des matériels nous vous invitons à vous reporter aux instructions de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.

FLOMED

Débitmètre à bille équipé d'un raccord au rail ou à la prise.
Disponible en 5 plages de débit.

INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Surpression maximale : 5 bar
- > Précision : $\pm 10\%$ de la valeur lue ou $\pm 0,5 \text{ l/min}$
- > Dimensions : 136 x 33 x 82 mm
- > Masse : 230 g
- > Température de stockage : -40°C à +60°C / 40% - 70% d'humidité relative.
- > Température d'utilisation : +5°C à +35°C
La mesure du débit se fait à mi-bille.
- > Durée de vie : 10 ans

Pour un bon usage des matériels nous vous invitons à vous reporter aux instructions de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.

Normes et réglementation

- > CE 0546 : Dispositif médical classe IIa conforme à la Directive européenne 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux
- > Raccords normalisés NFS 90116
- > Normes : ISO 15002, EN 738-1, EN ISO 10524-1, EN 12218, EN 739, EN ISO 5359

Fabricant

Flow Meter S.p.A.
Via del Lino, 6
24040 Levate (Bg)
Italie

Référence	Pression du réseau	Débit maximum	Type de raccord
FLOMED - O₂			
157823	1	4,5 bar	11 l/min à la prise
147464	1	4,5 bar	5 l/min à la prise
118658	1	4,5 bar	15 l/min à la prise
118657	1	4,5 bar	30 l/min à la prise
118659	1	4,5 bar	50 l/min à la prise
156024	2	3,5 bar	11 l/min au rail
156029	2	3,5 bar	5 l/min au rail
156028	2	3,5 bar	15 l/min au rail
157824		4,5 bar	11 l/min au rail
156034	2	4,5 bar	5 l/min au rail
156033	2	4,5 bar	15 l/min au rail
157822		4,5 bar	30 l/min au rail

FLOMED - AIR

118651	1	4,5 bar	5 l/min à la prise
118650	1	4,5 bar	15 l/min à la prise
160278	1	4,5 bar	30 l/min à la prise
156031	2	4,5 bar	5 l/min au rail
156030	2	4,5 bar	15 l/min au rail
156032	2	4,5 bar	30 l/min au rail
109701	2	Répartiteur de débit 2 voies	
110703	2	Répartiteur de débit 2 voies 9x16	
168302	2	Olive de sortie 12x125 (Sachet de 10)	
168301	2	Olive de sortie 9/16 (Sachet de 10)	

FLOMED est livré systématiquement avec son olive (12x125) de sortie

1

débitmètre à la prise



UGAP

Produit sélectionné par



2

débitmètre à bille au rail

UGAP

Produit sélectionné par

DÉTENTE

UN DÉTENDEUR

est un dispositif médical qui permet d'abaisser la pression d'un gaz.



p 11

PRÉCI



p 10

SELECTAFLO HP



p 12

PROTAL II

SELECTAFLO HP

Détendeur-débitmètre adapté aux bouteilles, équipé d'un robinet à orifice calibré.

INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Pression d'alimentation : jusqu'à 200 bar
- > Plage de débits disponibles :
 - 0 - 31 l/min (0 - 0,25 - 0,5 - 0,75 - 1 - 1,25 - 1,5 - 2 - 2,5 - 3)
 - 0 - 71 l/min (0 - 0,5 - 1 - 1,5 - 2 - 2,5 - 3 - 4 - 5 - 7)
 - 0 - 15 l/min (0 - 1 - 1,5 - 2 - 3 - 4 - 6 - 9 - 12 - 15)
- > Pression de détente : 4,2 bar ± 0,8 bar
- > Débit de sortie à la prise : de 110 l/min (200 bar dans la bouteille) à 80 l/min (20 bar dans la bouteille)
- > Poids : 744 g
- > Dimensions : (L) 162 mm x (h) 100 mm x (Ø) 56 mm

Normes et réglementation

- > CE 0120 : Dispositif médical classe IIb conforme à la Directive européenne 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux.
- > Raccords normalisés NFS 90116
- > Normes : ISO 10524-1

Fabricant

Air Liquide Medical Systems
6, rue Georges Besse
92182 Antony cedex
France

Pour un bon usage des matériels nous vous invitons à vous reporter aux instructions de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.

Référence Désignation

SELECTAFLO HP - O₂

149959	Selectaflo HP - O ₂ - 3 l sans prise - 12x125
149960	Selectaflo HP - O ₂ - 7 l sans prise - 12x125
149961 ①	Selectaflo HP - O ₂ - 15 l sans prise - 12x125
149962 ①	Selectaflo HP - O ₂ - 3 l avec prise - 12x125
149963 ①	Selectaflo HP - O ₂ - 7 l avec prise - 12x125
149964 ①	Selectaflo HP - O ₂ - 15 l avec prise - 12x125

SELECTAFLO HP - AIR

149968	Selectaflo HP - Air - 3 l avec prise - 12x125
149969	Selectaflo HP - Air - 7 l avec prise - 12x125
149970	Selectaflo HP - Air - 15 l avec prise - 12x125

CONSOMMABLES

168348	Joint torique R5 silicone rose raccord d'entrée à vis (x10)
168353	Joint BODOCK vert raccord d'entrée pin-index (x10) pour les autres gaz
37499	Joint BODOCK en silicone rose raccord d'entrée pin-index pour utilisation CO ₂ et N ₂ O (x10)
168302 ②	Olive de sortie 12x125 (avec joint) (x10)
168287 ③	Trompe Aspal

SELECTAFLO est livré systématiquement avec son olive (12x125) de sortie



PRÉCI

Détendeur pour alimenter en pression fixe un respirateur, une valve à la demande ou un autre dispositif médical.



Produit
sélectionné par



Référence	Désignation
PRÉCI - O₂	
149875	Préci - O ₂
PRÉCI - AIR	
149876	Préci - Air
CONSOMMABLES	
168348	Joint torique R5 silicone rose raccord d'entrée à vis (x10)

Dispositif médical. Lire attentivement le manuel d'utilisation.

INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Gaz disponibles :
Oxygène médicinal - Air médical
- > Pression d'alimentation : jusqu'à 200 bar
- > Pression de sortie prérégée : 4,2 bar ± 0,8 bar
- > Débit de sortie à la prise : de 110 l/min
(200 bar dans la bouteille) à 80 l/min, soit 4,8 m³/h
(20 bar dans la bouteille)
- > Poids : 546 g
- > Dimensions :
(L) 118 mm x (h) 63 mm x (Ø) 36 mm
- > Classe IIB, ISO 10524-1

Normes et réglementation

- > CE 0120 : Dispositif médical Classe IIb
conforme à la Directive européenne
93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux
- > Raccords normalisés NFS 90116
- > Normes : ISO 10524-1

Fabricant

Air Liquide Medical Systems
6, rue Georges Besse
92182 Antony cedex
France

Pour un bon usage des matériels nous
vous invitons à vous reporter aux instructions
de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.

PROTAL II

Détendeur à pression de sortie réglable jusqu'à 10 bar pour alimenter en secours les réseaux, au niveau du régulateur de deuxième détente, via une bouteille mobile de gaz.

INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Gaz disponibles : Oxygène médicinal - Air médical - Protoxyde d'Azote médicinal Azote médical - Dioxyde de Carbone médical
- > Pression d'alimentation : jusqu'à 200 bar
- > Pression de détente réglable de : 0 à 10 bar
- > Echelle de lecture : 0 à 16 bar
- > Débit de sortie à la prise : 25 m³/h à 20 bar dans la bouteille et avec une pression de sortie réglée à 10 bar
- > Poids : 2,5 kg
- > Dimensions : (L) 210 mm x (l) 115 mm x (h) 145 mm

Normes et réglementation

- > CE 0120 : Dispositif médical Classe IIb conforme à la Directive européenne 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux.
- > Raccords normalisés NFS 90116
- > Normes : ISO 10524-1

Fabricant

Air Liquide Medical Systems
6, rue Georges Besse
92182 Antony cedex
France

Pour un bon usage des matériels nous vous invitons à vous reporter aux instructions de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.



Produit
sélectionné par



Référence Désignation

PROTAL II - O₂

168279 PROTAL II Oxygène / 0-10 bar entrée type F sortie prise crantée

PROTAL II - AIR

168280 PROTAL II Air médical / 0-10 bar entrée type D sortie prise crantée

PROTAL II - AZOTE

168281 PROTAL II Azote / 0-10 bar entrée type C sortie prise crantée

PROTAL II - DIOXYDE DE CARBONE

168282 PROTAL II Dioxyde de Carbone / 0-10 bar entrée type C sortie prise crantée

PROTAL II - PROTOXYDE D'AZOTE

168283 PROTAL II Protoxyde d'Azote / 0-10 bar entrée type G sortie prise crantée

CONSOMMABLES

168348 Joint torique R5 silicone rose raccord d'entrée à vis (x10)

ASPIRATION MÉDICALE

UN RÉGULATEUR DE VIDE

est un dispositif médical branché sur la prise pour régler le niveau d'aspiration médicale et chirurgicale.

UN ASPIRATEUR DE MUCOSITÉS

est un dispositif médical portatif pour l'aspiration médicale.



p 14

ALIZÉ



p 16

EASYVAL



p 17

LSU



p 18

LCSU 4

ALIZÉ

Régulateur de vide équipé du raccord Easyclic.
4 modèles adaptés aux différents gestes médicaux.

ALIZE™ l'aspiration maîtrisée

Produit
sélectionné par



Référence	Incluant	Dépression	Type de raccord
ALIZÉ 250 - 20 L/min 1			
177060	Avec filtre 2 en 1	200 mbar	à la prise
177064	Avec filtre 2 en 1	200 mbar	au rail

ALIZÉ 250 2
177061 Avec filtre 2 en 1 200 mbar à la prise
177065 Avec filtre 2 en 1 200 mbar au rail

ALIZÉ 600 3
177062 Avec filtre 2 en 1 500 mbar à la prise
177066 Avec filtre 2 en 1 500 mbar au rail

ALIZÉ 1000 4
177063 Avec filtre 2 en 1 800 mbar à la prise
177067 Avec filtre 2 en 1 800 mbar au rail

CONSOMMABLES ET ACCESSOIRES

167919 5	Filtre 2 en 1 ALIZE (x 50)
109376	Olive d'aspiration (x 5)
109378	Bocal désinfectable à froid
109377	Bocal autoclavable 134°C
168309	Filtre bactériologique (x100)

PIÈCES DÉTACHÉES

177056	Vacuumètre ALIZE -250 Mb
177057	Vacuumètre ALIZE -600 Mb
177058	Vacuumètre ALIZE -1000 Mb
177055	Trappe arrière ALIZÉ
177059 6	Easyclic NF Vide



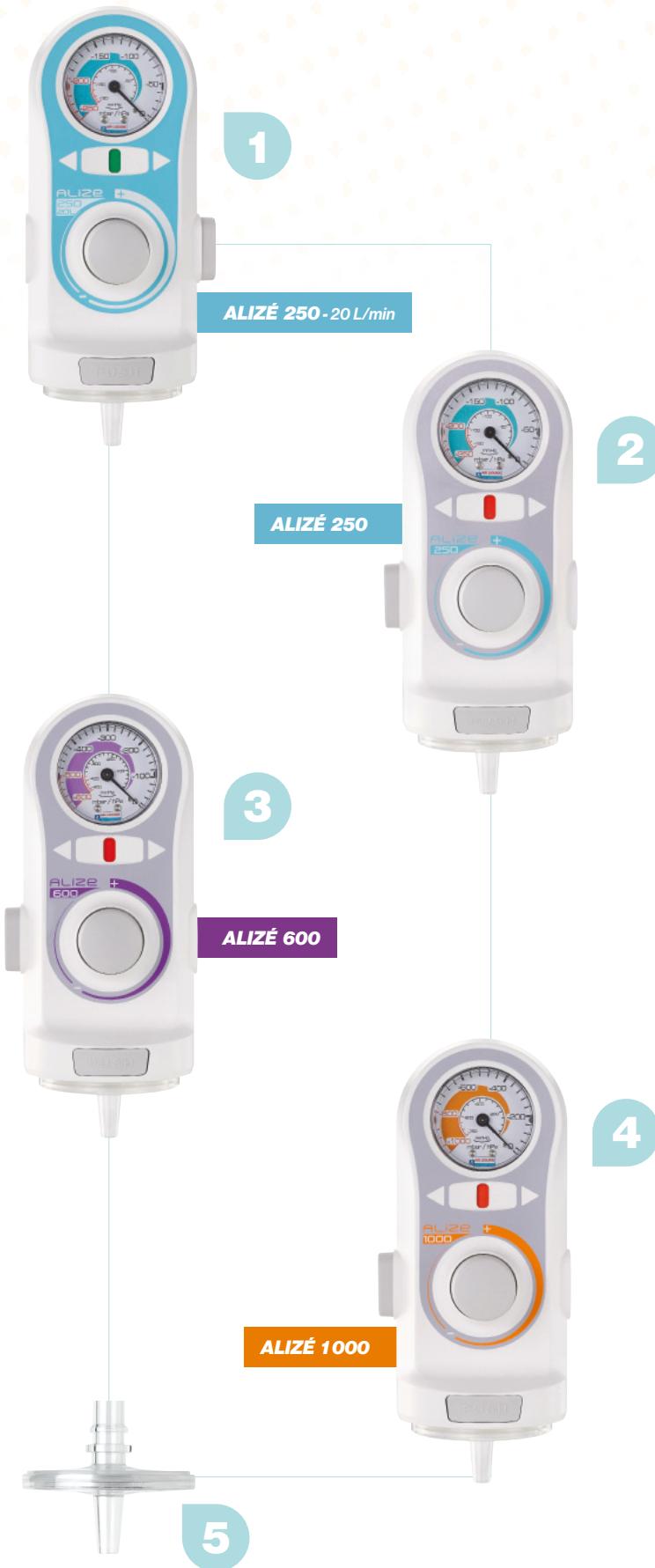
ALIZÉ 1000

4



Le raccord
EASYCLIC

6



INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Alimentation Vide médical
- > Dépression réglable (suivant modèle) :
 - 0 à -200 mbar = 0/-150 mmHg
 - 0 à -500 mbar = 0/-375 mmHg
 - 0 à -800 mbar = 0/-600 mmHg
- > Débit maxi. (suivant modèle) 20, 45 ou 65 l / min
- > Dépression d'entrée maxi -950 mbar
- > Précision du vacuomètre 2.5% de la pleine échelle
- > Soupape de sécurité des Lagoon 250 et 250 201 300 mbar
- > Dimensions : 88 (L) x 120 (P) x 174 (H) mm
- > Poids : 347 g
- > Température de stockage -40°C à +60°C
- > Température de fonctionnement -18°C à +50°C
- > Humidité de stockage et de fonctionnement 40% à 70%

Normes et réglementation

CE0459 : Dispositif médical classe IIa conforme à la Directive européenne 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux

Fabricant

Air Liquide Medical Systems
6, rue Georges Besse
92182 Antony cedex
France

Pour un bon usage des matériels nous vous invitons à vous reporter aux instructions de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.

Filtre Alizé 2 en 1 5

INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Performance de filtration bactériologique : 99.9999%
- > Performance de filtration virale : 99.9999%
- > Capacité de filtration : particules > 0.027 Micron
- > Media filtrant : PTFE hydrophobe
- > Surface filtrante : 24,6 cm²
- > Dimensions Diamètre : 65 mm - Hauteur : 59.5 mm
- > Température de stockage : +5°C à +40°C
- > Durée de stockage : 5 ans

Normes et réglementation

CE0473 : Dispositif médical classe IIa conforme à la Directive européenne 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux.

Fabricant

Air Liquide Medical Systems
6, rue Georges Besse
92182 Antony cedex
France

Pour un bon usage des matériels nous vous invitons à vous reporter aux instructions de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.

EASYVAL

Régulateur de vide disponible au rail ou à la prise

INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Alimentation Vide médical
- > Dépression maximum d'utilisation réglable :
 - EASYVAL/1000 : -950 mbar
 - EASYVAL/600 : -550 mbar
 - EASYVAL/250 : -220 mbar
- > Débit maxi. (suivant modèle) : 50, 72 ou 80 l/min
- > Dépression d'entrée maxi : -950 mbar
- > Soupape de sécurité
- > Dimensions : 92 (L) x 103 (P) x 233 (H) mm
- > Poids (g) :
 - EASYVAL/1000 : 420
 - EASYVAL/600 : 370
 - EASYVAL/250 : 370
- > Température de stockage : -40°C à +60°C
- > Température de fonctionnement : -18°C à +50°C
- > Humidité de stockage et de fonctionnement : 40% à 70%

Normes et réglementation

CE 0546 : Dispositif médical classe IIa
conforme à la Directive européenne
93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux.

Fabricant

Flow Meter S.p.A.
Via del Lino, 6.
24040 Levate (Bg)
Italie

Pour un bon usage des matériels nous
vous invitons à vous reporter aux instructions
de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.



EASYVAL 1000

1

Référence	Incluant	Dépression	Type de raccord
-----------	----------	------------	-----------------

EASYVAL 250 - 50 L/min

118668	Avec bocal Easysafe	250 mbar	à la prise
156041	Avec bocal Easysafe	250 mbar	au rail
118674	Sans bocal	250 mbar	à la prise

EASYVAL 600 - 72 L/min

118667	Avec bocal Easysafe	600 mbar	à la prise
156040	Avec bocal Easysafe	600 mbar	au rail
118673	Sans bocal	600 mbar	à la prise

EASYVAL 1000 - 60 L/min ①

118666	Avec bocal Easysafe	1000 mbar	à la prise
156035	Avec bocal Easysafe	1000 mbar	au rail
118672	Sans bocal	1000 mbar	à la prise

CONSOMMABLES

132454	Bocal Easysafe seul
168300	Filtres bactériologiques (X100)

LSU

Aspirateur de mucosité étanche équipé d'un bocal réutilisable ou à usage unique



1

Référence Plage de débit (l /min)

LSU	
168318	Aspirateur complet avec bocal réutilisable
152316 1	Aspirateur complet avec système Serres
96177	Support mural avec cordon alimentation CC 12 V
168321	Support mural pour recharge batterie LSU avec cordon d'alimentation CA 220 V
35386	Housse de transport
35378	Cordon d'alimentation allume-cigare
35379	Cordon d'alimentation pour prise secteur
169418	Batterie
164806	Chargeur batterie
134971	Sangle de fixation tuyau
134964	Bandoulière
152317	Poche d'aspiration Serres 1000 ml
152318	Bocal Serres (1 000 ml transparent)
152319	Tuyau d'aspiration Serres 180 cm
153117	Tuyau de vide pour bocal Serres
40837	Tuyau 1,5m
164480	Poche serres et tuyau 1,80 m

Dispositif médical. Lire attentivement le manuel d'utilisation.

INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Poids : 4 kg (incluant la batterie)
- > Dimensions : (l) 330 mm x (h) 315 mm x (p) 160 mm
- > Capacité du bocal : 1l
 - bocal : diamètre : 10 cm en bas - diamètre : 14,5 cm en haut - hauteur : 16,5 cm
- > Tuyau d'aspiration du patient : (Ø) 8 mm x (L) 1,50 mètre
- > Débit d'aspiration maxi : 25 l/min
- > Dépression maxi : 500 + mmHg, soit 670 mbar
- > Autonomie de la batterie : 2 heures 30 à 100 mbar et 32 min à 670 mbar
- > Chargeur de batterie intégré
- > Alimentation électrique : 230 V / 50-60 Hz

Normes et réglementation

CE 0434 : Dispositif médical classe IIa
conforme à la Directive européenne
93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux.

Fabricant

Laerdal Médical France
1, rue des Vergers
69760 Limonest
France

Pour un bon usage des matériels nous vous invitons à vous reporter aux instructions de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.

LCSU 4

Aspirateur de mucosité utilisable avec 2 capacités de recueil (300 ml / 800 ml)

INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Dimensions :
 - LCSU 4, 800 ml : 23.6 cm x 19 cm x 23.6 cm
 - LCSU 4, 300 ml : 18.5 cm x 26.2 cm x 8.12 cm
- > Poids : LCSU 4, 800 ml : 1,97 kg
LCSU 4, 300 ml : 1,53 kg
- > Capacité du bocal : 300 ml - 800 ml

Performances

- > Débit d'air (débit libre)
 - Bocal 300 ml : 27 l/min
 - Bocal 800 ml : 27 l/min
- > Vide - Max. : 550+ mmHg
- > Vide - Plage : 50 - 550+ mmHg

Normes et réglementation

CE 0434 : Dispositif médical classe IIa conforme à la Directive européenne 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux. Équipement d'aspiration médical électrique pour un usage sur le terrain et en déplacement, conformément à ISO10079-1:1999

Fabricant

Laerdal Médical France
1, rue des Vergers
69760 Limonest
France

Pour un bon usage des matériels nous vous invitons à vous reporter aux instructions de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.

Référence Plage de débit (l/min)

LCSU 4

161783	1	LCSU 4 Complet (300 ml)
161784		LCSU 4 Complet (800 ml)
161785		Bocal à usage unique + tuyau LCSU 4 (300 ml)
161786		Bocal à usage unique + tuyau LCSU 4 (800 ml)
161787		Bocal à usage unique seul 800 ml (X6)
161788		Tuyau patient 1,8 m seul
161789		Tuyau de vide
161790		Filtre Replacement LCSU 4 (X10)
161791		Support LCSU 4 (800 ml)
161792		Sac transport LCSU 4 (300 ml)
161793		Sac transport LCSU 4 (800 ml)
161794		Chargeur CA/CC sans cordon d'alimentation
161795		Chargeur batterie externe
161796		Batterie rechargeable 12 V
161798		Support LCSU 4 (300 ml)
161799		Filtre haute efficacité
161800		Couvercle + étiquette panneau de commande
161801		Cache inférieur
161802		Couvercle compartiment batterie
161803		Support caoutchouc (X2)
161804		Bandoulière
161805		Cordon alimentation 220 V



TRANSPORT & STOCKAGE



p 20

CHARIOTS



p 22

**SUPPORTS
BOUTEILLES**



p 21

CASIERS

CHARIOTS



1

Chariot

B20

Hauteur : 1150 mm
Largeur : 420 mm
Profondeur : 370 mm

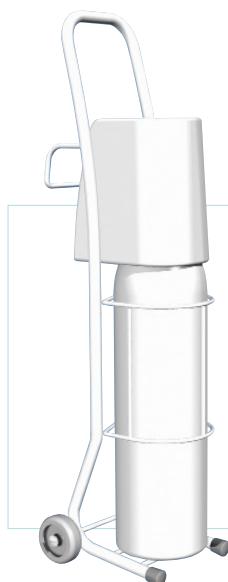


3

Chariot

B2 & B5

Hauteur : 1000 mm
Largeur : 340 mm
Profondeur : 330 mm



2

Chariot accroche au lit

B2 et B5

Hauteur : 843 mm
Largeur : 172 mm
Profondeur : 218 mm

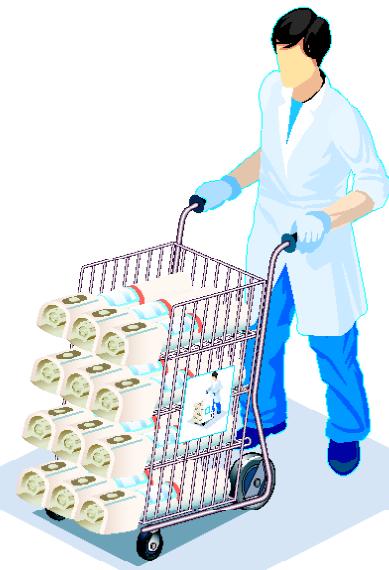
Produits sélectionnés par



4

Chariot

Guilbaldiro



Référence

Désignation

CHARIOTS

176574 **1** Chariot pour bouteille B11-B15-B20

147465 **2** Chariot pour bouteilles B2-B5 avec support au lit

132512 **3** Chariot pour bouteilles B2-B5 avec casier

120129 **4** Chariot Guilbaldiro

CASIERS



2

Casier

avec 4 roulettes

Hauteur : 605 mm
Largeur : 420 mm
Longueur : 590 mm
Diamètre : 147 mm
Poids à vide : 13 kg

Produits
sélectionnés par



1

Casier

sans roulettes

Hauteur : 505 mm
Largeur : 420 mm
Longueur : 590 mm
Diamètre : 147 mm
Poids à vide : 12 kg



Référence Désignation

CHARIOTS

30396 ① Casier sans roulettes pour 6 bouteilles 5l classiques et PRESENCE™

30397 ② Casier avec roulettes pour 6 bouteilles 5l classiques et PRESENCE™

SUPPORTS BOUTEILLES



2

Collier VSAV
2L à 15L

Produit sélectionné par 

1

Support mural

5l

Hauteur : 660 mm
Largeur : 160 mm
Profondeur : 220 mm



Référence

Désignation

SUPPORTS BOUTEILLES

176572	1	Support mural 5l
42854	2	Collier VSAV accroche-bouteilles de 2l
42855	2	Collier VSAV accroche-bouteilles de 5l
42853	2	Collier VSAV accroche-bouteilles de 15l
108690		Lot de 5 râteliers support bouteilles
168193	3	Support pour bouteilles 5l à 20l
37077	4	Support pivotant pour bouteilles 5l PRESENCE™ et classiques avec fixation tube Ø30
19176	5	Sabot bouteille



3

Support bouteille

5 L à 20 L

Hauteur : 390 mm
Largeur : 280 mm
Profondeur : 380 mm
Largeur utile : 210 mm
avec petites roulettes



4

Support pivotant

5 L PRESENCE™
et classiques

Hauteur : 290 mm
Largeur : 165 mm
Profondeur : 200 mm
Diamètre : 150 mm
Vendu sans le montant
visible sur la photographie

5

Sabot bouteille



MOBILIER & ÉQUIPEMENT



p 26

RAILS & FIXATIONS



p 27

RANGEMENTS

RAILS & FIXATIONS



Rail barre

1 à 3 m

1

2

Fixation murale
pour rail



Produits
sélectionnés par



3

Attache au rail
universelle



Référence

Désignation

RAILS & FIXATIONS

30489	1	Rail barre de 1 mètre
30490		Rail barre de 2 mètres
168216		Rail barre de 3 mètres
30493		Profilé cloison faible 1,5 mètre pré-percé 6 trous (prévoir 1m entre chaque profilé vertical)

ACCESOIRES

168217	Garniture en plastique gris pour bout de rail (sachet de 10)
168218	Fixation murale pour rail (prévoir 50 cm entre chaque fixation murale)
30496	2 Fixation double pour profilé cloison faible
30426	3 Attache au rail universelle

RANGEMENTS



1

Blocs chevet

Bloc Tiroir
 l 450 mm 360 mm
 p 360 mm 320 mm
 h 280 mm 100 mm

Produits
sélectionnés par



2

Consoles

Référence Désignation

RANGEMENTS

- | | |
|---------------|---|
| 168202 | Console fixe inox (L) 350 mm x (l) 300 mm (charge max. : 10 kg) |
| 168205 | Console fixe inox (L) 500 mm x (l) 450 mm (charge max. : 10 kg) |
| 168229 | Console renforcée Inox (L) 500 mm x (l) 400 mm (charge max. : 30 kg) |
| 168230 | Console renforcée Epoxy (L) 500 mm x (l) 400 mm (charge max. : 30 kg) |
| 168225 | Porte documents inox (l) 280 mm (charge max. : 5kg) |
| 168203 | Bloc chevet tout inox 1 tiroir / charge max. : 30 kg / hauteur : 155 mm |
| 168204 | 1 Bloc chevet tout inox 2 tiroirs / charge max. : 30 kg |
| 168215 | Bloc chevet tout Inox 2 tiroirs / charge max. : 20 kg |
| 168207 | Bloc chevet Epoxy gris 1 tiroir / dessus Inox / charge max. : 20 kg |
| 168206 | Bloc chevet Epoxy gris 2 tiroirs / dessus Inox / charge max. : 20 kg |

EMBOUFIX

Flexibles basse pression de raccordement pour les fluides médicaux



Référence Désignation

EMBOUFIX	
34108	EMBOUFIX Oxygène médicinal / 1,5 mètre
6744	EMBOUFIX Oxygène médicinal / 3 mètres
34105 ①	EMBOUFIX Oxygène médicinal / 5 mètres
34110	EMBOUFIX Air médical / 1,5 mètre
6737 ②	EMBOUFIX Air médical / 3 mètres
34107	EMBOUFIX Air médical / 5 mètres
34109 ③	EMBOUFIX Protoxyde d'Azote médicinal / 1,5 mètre
6741	EMBOUFIX Protoxyde d'Azote médicinal / 3 mètres
34106	EMBOUFIX Protoxyde d'Azote médicinal / 5 mètres

INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > Pression nominale d'utilisation : 4 à 5 bar.
- > Débit d'utilisation : 40 à 200 l/min
- > Pression maximale d'utilisation : 14 bar.
- > Longueurs standards : 1,5 m - 3 m - 5 m
- > Température de stockage et d'utilisation : -10°C à +40°C.
- > Matériaux : laiton chromé, EPDM : sans latex. Antistatique
- > Masse de matériaux magnétiques : 0,4 g

Normes et réglementation

CE 0459 : Dispositif médical classe IIa conforme à la Directive européenne 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux.

Pour un bon usage des matériels nous vous invitons à vous reporter aux instructions de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.

RAMPE PLAN URGENCE

Équipement pour un poste médical avancé en cas de plan ORSEC-NOVI permettant l'oxygénation de 10 patients à 15 l/min



INFOS TECHNIQUES

Caractéristiques

- > 6 flexibles basse pression
 - > 1 rampe O₂ d'alimentation 6 bouteilles
 - > 4 mini-rampes O₂ - 2 postes raccordées entre elles par raccord rapide
 - > 5 flexibles basse pression de liaison avec raccords rapides (4 flexibles de 3 m et 1 flexible de 6 m pour traverser un couloir ou une tente PMA)
 - > 1 mini-rampe O₂
 - > 2 postes équipés d'un manomètre contrôleur de pression
 - > 10 débitmètres Selectaflo Oxygène 0-15 l / min avec détendeur basse pression intégré
- Alimentation en Oxygène médicinal :**
- > 4 à 6 bouteilles de type presencetrm, de type TAKEO™ ou de type standard équipées de détendeur 3,5 bar minimum ou à partir de tout dispositif ayant les caractéristiques suivantes :
 - débit : 150 l/min
 - pression : 3,5 à 5 bar

Normes et réglementation

CE0459 : Dispositif médical classe IIa conforme à la Directive européenne 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux

Fabricant

Air Liquide Medical Systems
6, rue Georges Besse
92182 Antony cedex
France

Pour un bon usage des matériels nous vous invitons à vous reporter aux instructions de la notice d'utilisation et de l'étiquetage.

Référence Désignation

RAMPE ACCÈS URGENCIE

168380 Rampe Plan d'Urgence (livrée sans caisse Pélican)

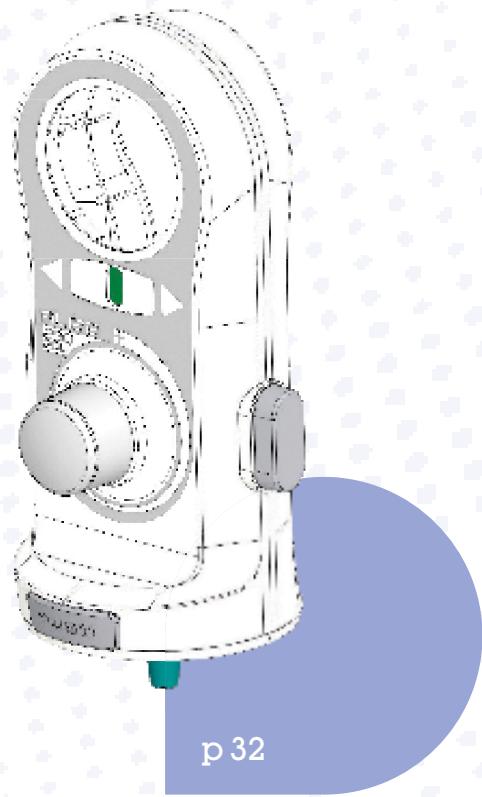
62662 1 Caisse Pelican agréée OTAN

154092 Mousse de protection

ANNEXES



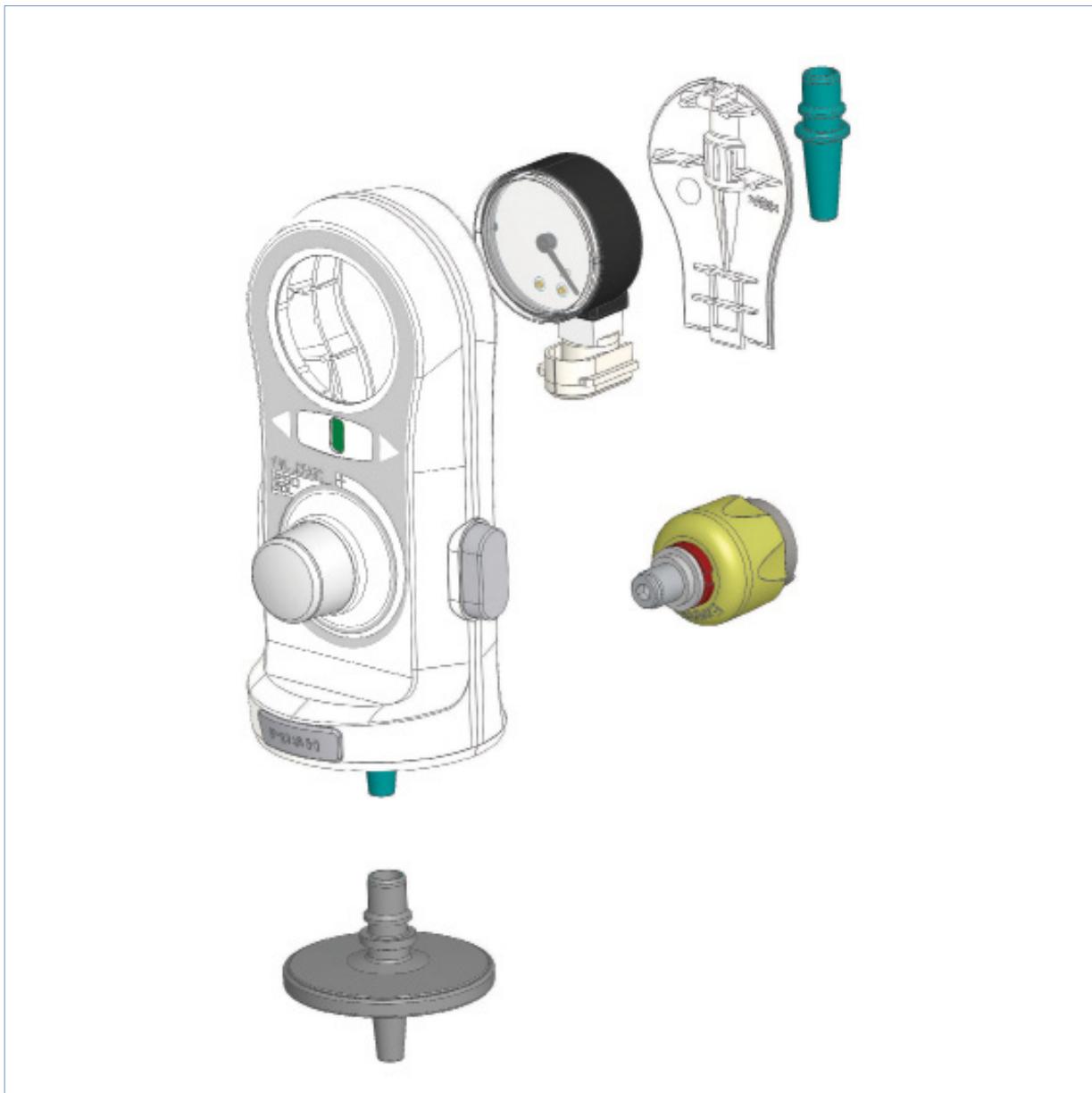
**BONNES
PRATIQUES**



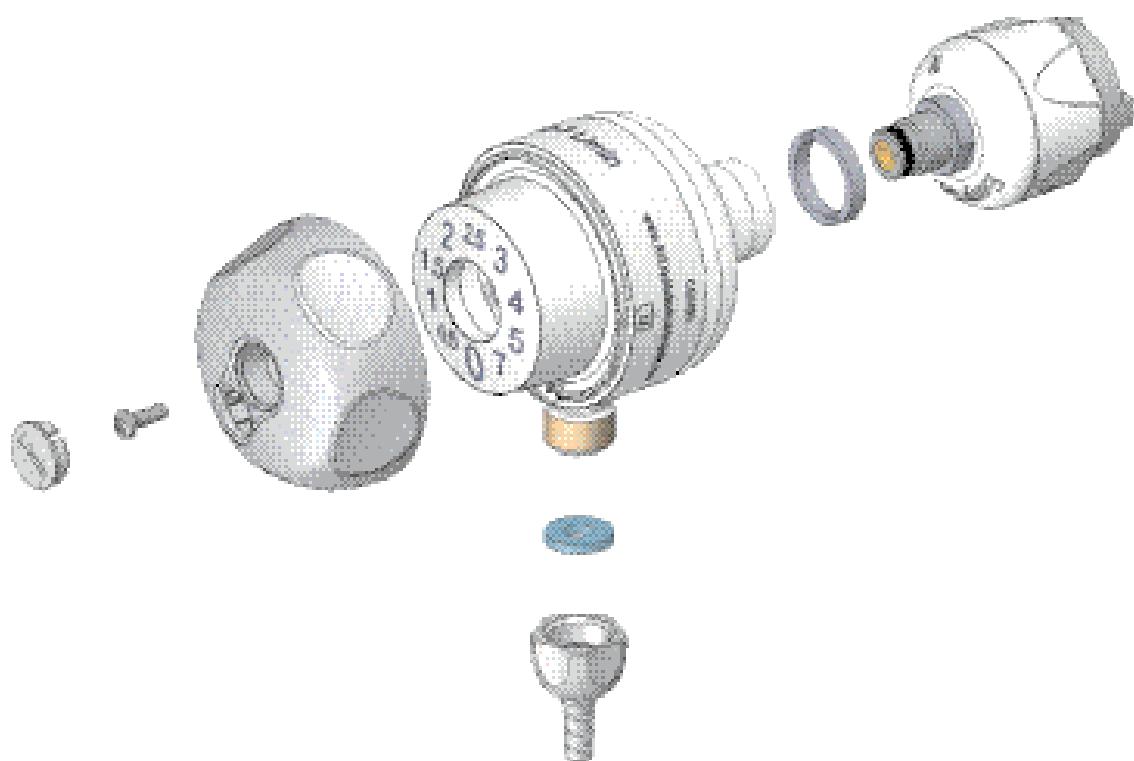
VUES ÉCLATÉES

VUES ÉCLATÉES

ALIZÉ



SELECTAFLO



BONNES PRATIQUES

ASPIRATION

Qu'est-ce que le vide ?	36
	36
Utilisation	38
Réglage et lecture	38
Arrêt	38
Filtre	38
Choix des réglages	39

SÉCURITÉ

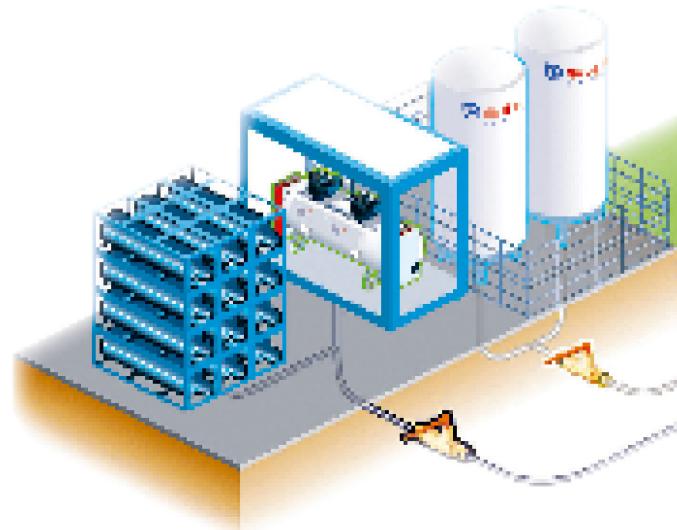
Risques liés aux gaz	40
Connaître les gaz	40
Risques liés à la bouteille	41
Le triangle du feu	41
Haute pression	41
Compression adiabatique	41
Stockage & Transport	42
Risque d'asphyxie	42
Risque d'incendie	42
Erreur de délivrance	42
Blessure de l'utilisateur	43
Transport	43
Manipulation	43
Branchemet d'un détendeur	44
Montage d'un détendeur	44
Démontage d'un détendeur	45

QU'EST-CE QUE LE VIDE ?

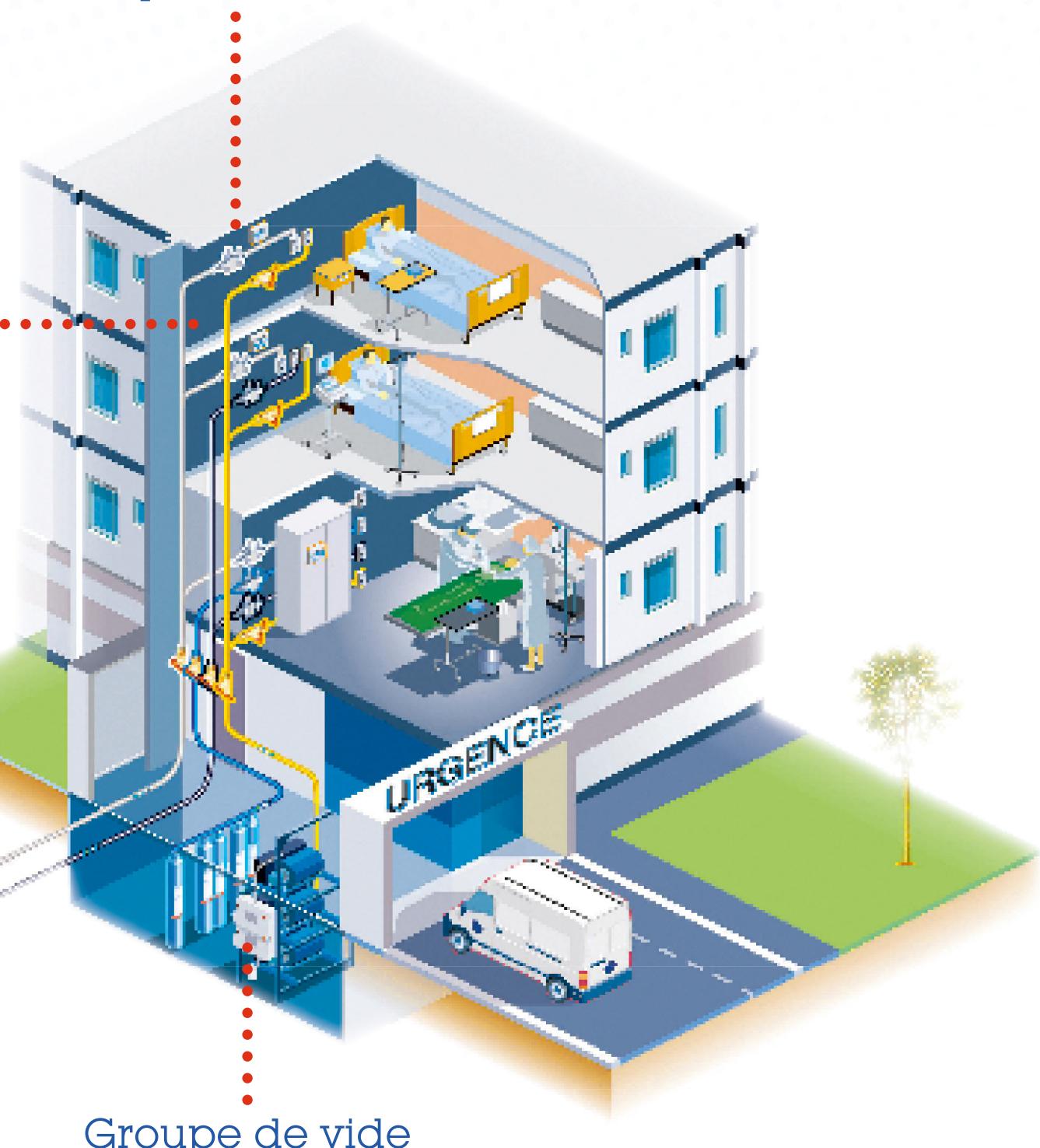
Réseau
de vide

FLUIDE À USAGE MÉDICAL ESSENTIEL AUX SOINS MÉDICAUX :

Il permet d'aspirer les différents fluides et sécrétions provenant du patient.

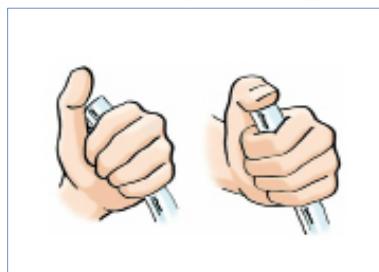


Régulateur de vide sur prise murale

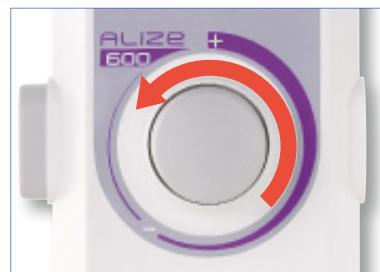


UTILISATION

RÉGLAGE ET LECTURE



Obturez l'orifice d'aspiration



Tournez la molette



La valeur réglée s'affiche sur le vacuomètre

ARRÊT

3 possibilités :

- 1 Enregistrer votre réglage :**
Mettre en position **OFF** en laissant le réglage.
- 2 Utiliser le stop vide :**
Laisser en position **ON** et laisser le réglage.
- 3 Arrêt simple :**
Rester en position **ON** et fermer en tournant le bouton central dans le sens horaire.



FILTRE

Remplacement du filtre :

Déconnecter le bocal de sécurité ou le filtre avec le bouton **PUSH**

- Changer le filtre entre chaque patient



CHOIX DES RÉGLAGES

GESTE MÉDICAL

Aspiration trachéale ou pharyngée en néonatalogie et pédiatrie

Drainage

Aspiration digestive

Aspiration trachéale ou pharyngée Adulte

Urgences,
Chirurgie

APPAREIL ADAPTÉ

ALIZÉ 250 - 20 L/min

Débit maxi : 20 l /min

> mbar : 0 / -200
> mmHg : 0 / -150

ALIZÉ 250

Débit maxi : 45 l /min

> mbar : 0 / -200
> mmHg : 0 / -150

ALIZÉ 600

Débit maxi : 65 l /min

> mbar : 0 / -500
> mmHg : 0 / -375

ALIZÉ 1000

Débit maxi : 65 l /min

> mbar : 0 / -800
> mmHg : 0 / -600



CONNAÎTRE LES GAZ

Classification

ADR*

des risques
liés aux gaz :

A

Asphyxiant

O

Comburant

F

Inflammable



GAZ ASPHYXIANTS



Gaz non comburants,
inflammables et non
toxiques qui dilue ou
remplace l'oxygène présent
dans l'atmosphère

Gaz concernés

Azote médical gazeux et liquide, Dioxyde de Carbone médical, Hélium, Argon, Xénon, KINOX®...

Risques principaux

- Anoxie par réduction de la teneur en Oxygène ($O_2 < 18\%$).
- Asphyxie : une concentration de 2% de CO_2 gazeux provoque une baisse de vigilance. A 7%, des difficultés respiratoires apparaissent.
- N'entretient pas la vie.

A

PRÉCAUTIONS PRINCIPALES

- > Ventiler et contrôler la teneur en Oxygène de l'atmosphère
- > Se protéger par le port de gants cryogéniques, lunettes ou visière pour les gaz liquifiés
- > Ne pas stocker ou manipuler en point bas (le CO_2 est plus lourd que l'air)

GAZ COMBURANTS



Permettent et accélèrent la combustion

Gaz concernés

Oxygène médical, Protoxyde d'Azote médical, Air médical reconstitué, Hélium / Oxygène, KALINOX® 170 bar...

Risques principaux

- Entretiennent vivement la combustion.
- Puissent réagir violemment avec les matières combustibles.

O

PRÉCAUTIONS PRINCIPALES

- > Ventiler les zones de stockage ou d'utilisation
- > Eviter risque de flamme ou d'étincelle
- > Utiliser du matériel exempt d'huile, de graisse

GAZ INFLAMMABLES



Brûlent ou explosent en présence d'air (ou d'un oxydant)

Gaz concernés

Hydrogène, Acétylène, Propane.

Risques principaux

- Inflammation en présence d'une source d'énergie.

F

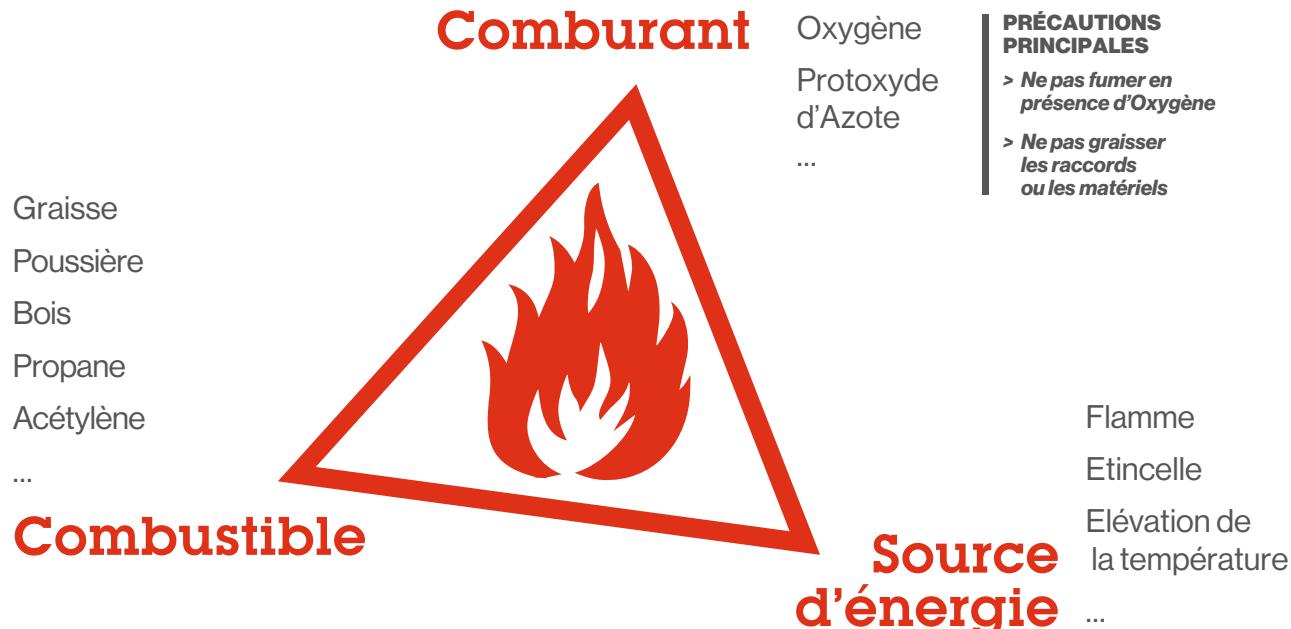
PRÉCAUTIONS PRINCIPALES

- > Ventiler et éviter une accumulation de gaz inflammable
- > Eviter risque de flamme ou d'étincelle

*Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RISQUES LIÉS À LA BOUTEILLE

LE TRIANGLE DU FEU



HAUTE PRESSION

- Les bouteilles sont remplies à haute pression (50 à 200 bar).
- La pression augmente avec la température.

Risque

- Eclatement ou explosion du contenant.

PRÉCAUTIONS PRINCIPALES

- Eloigner les bouteilles d'une source de chaleur
- Éviter leur exposition à plus de 50°C

COMPRESSION ADIABATIQUE

Lors de l'ouverture rapide d'une bouteille, la compression brutale de l'Oxygène conduit à une élévation importante de la température (500°C à 600°C).

Risque

- Inflammation violente, (coup de feu) si présence matière organique (plastique, corps gras, poussière...).

PRÉCAUTIONS PRINCIPALES

- Lavage des mains, avant toute manipulation
- Ouvrir lentement le robinet de la bouteille
- Contrôler et entretenir les détendeurs par un personnel qualifié et habilité

STOCKAGE & TRANSPORT

RISQUE D'ASPHYXIE

Précautions élémentaires

- Ne pas stocker les bouteilles en sous-sol ou point bas (certains gaz comme le CO₂ sont plus lourds que l'air ambiant)
- Les locaux doivent être ventilés
- Fermer les robinets même si les bouteilles sont vides



RISQUE D'INCENDIE

Précautions élémentaires

- Ne pas mélanger les gaz comburants avec les gaz inflammables
- Placer les bouteilles dans un local propre et très bien aéré
- Eloigner les produits combustibles (huile, bois, éther, graisse...)
- Eloigner les sources de feu
- Eviter les températures > 50°C



ERREUR DE DÉLIVRANCE

Précautions élémentaires

- Ne pas mélanger les bouteilles pleines avec les bouteilles vides
- Ne pas mélanger les bouteilles de gaz médicaux avec les autres gaz
- Vérifier l'identité du gaz sur l'étiquetage



BLESSURE DE L'UTILISATEUR

Précautions élémentaires

- Attacher toute bouteille dont la capacité en eau est supérieure à 5 litres
- Stocker les bouteilles en position verticale
- Eviter tout risque de chute



TRANSPORT

Précautions élémentaires

- Transporter les bouteilles dans un chariot approprié
- Déplacer les bouteilles sans les traîner ni les rouler sur le sol
- Ne jamais soulever de bouteille par le robinet
- Porter des chaussures de sécurité et des gants de manutention



MANIPULATION

Précautions élémentaires

- Les gaz liquides comportent un risque de brûlure cryogénique
- Utiliser des EPI adaptés
- Ne pas ouvrir le robinet lorsque la bouteille est horizontale ou renversée



BRANCHEMENT D'UN DÉTENDEUR

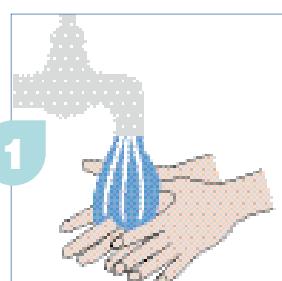
MONTAGE D'UN DÉTENDEUR

Risque : **Blessure de l'utilisateur**

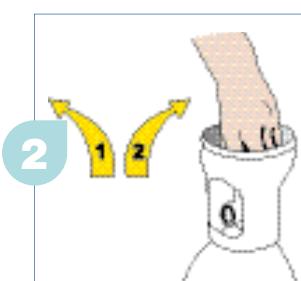
PRÉCAUTIONS ÉLÉMENTAIRES :

Lors du **montage**

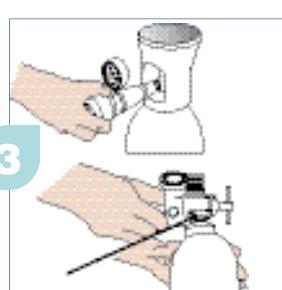
Sécurité : Pour cette opération, **placez-vous du côté opposé** au détendeur



- Lavez-vous les mains avec du savon.



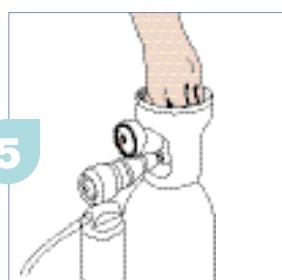
- Ouvrez légèrement le robinet pour chasser les poussières et refermez-le aussitôt.



- Vérifiez l'état du joint.
- Faites coïncider les raccords du détendeur-débitmètre et de la bouteille.
- Visser le détendeur-débitmètre à la main jusqu'à la butée.



- Ouvrez lentement et complètement le robinet de la bouteille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis le re-tourner d'1/4 de tour dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Vérifier l'absence de fuite.

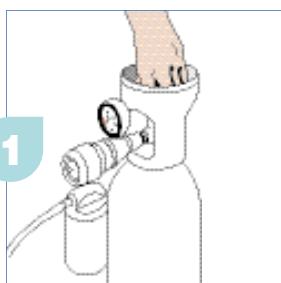


- En fin d'utilisation, fermez d'abord le robinet de la bouteille, puis le bouton de réglage du débit ou de la pression.

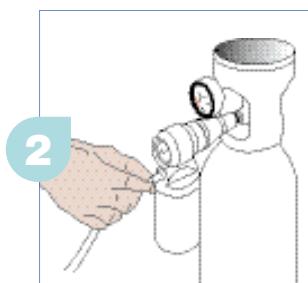
DÉMONTAGE D'UN DÉTENDEUR

Lors du **démontage**

Sécurité : Après chaque utilisation, rangez le détendeur dans un endroit propre et sec et remettez-lui le capuchon de protection du raccord d'entrée. Lorsque la bouteille est vide, maintenez-la fermée.



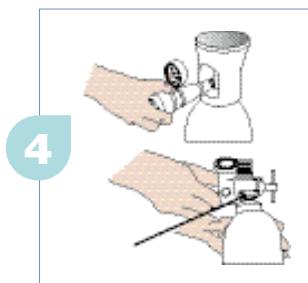
- Fermez le robinet de la bouteille.



- Débranchez le tuyau de l'appareil d'inhalation et ouvrez le bouton de réglage du débit afin de purger le détendeur.
- Vérifiez que le manomètre BP indique 0.



- Désaccouplez l'humidificateur ou l'EMBOUFIX.



- Dévissez à la main l'écrou moleté.
- Enlevez le détendeur.

Précautions particulières

lors du montage d'un détendeur à étrier sur une bouteille à robinet **Pin-index**

<p>Robinet Pin-index</p> <p>Sortie gaz du robinet 1 de la bouteille à faire correspondre avec entrée gaz du détendeur 2</p> <p>1 Sortie gaz du robinet de la bouteille à faire correspondre avec entrée gaz du détendeur</p> <p>2 Entrée gaz du détendeur</p> <p>3 Ergots de sécurité du détendeur à introduire dans les trous de sécurité du robinet</p> <p>4 Trous de sécurité du robinet</p>	<p>Détendeur à étrier</p> <p>Ergots de sécurité du détendeur à introduire dans les trous de sécurité du robinet 3</p> <p>Vis de serrage</p> <p>1 Introduire les ergots de sécurité du détendeur dans les trous de sécurité du robinet de la bouteille.</p> <p>2 Faire correspondre la sortie gaz du robinet de la bouteille avec l'entrée gaz du détendeur.</p> <p>3 Ne jamais forcer.</p>
--	---

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les ventes de matériel (ci-après le ou les « Matériel(s) ») par la société Air Liquide Santé France (ci-après « ALSF ») à un tiers (ci-après le « Client »). Toute commande de Matériel implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux CGV qui prévalent sur tout autre document du Client et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord particulier préalable à la commande convenu par écrit entre les Parties. Tous autres documents que les présentes CGV communiqués par ALSF tels que notamment catalogues, prospectus, publicités n'ont qu'une valeur informative et indicative. Le fait pour ALSF de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des dispositions des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

1 COMMANDÉ

1. Les offres faites par ALSF au Client sont valables pendant une durée de 1 mois à compter de leur établissement sauf mention particulière figurant sur l'offre.
2. La commande émanant du Client (ou l'offre d'ALSF acceptée par le Client) est réputée ferme et définitive pour le Client dès réception par ALSF. Toute demande de modification d'une commande passée par le Client ne pourra être prise en compte que si la demande est faite par écrit et sous réserve de l'accord écrit d'ALSF.
3. ALSF se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications qu'elle juge utile au Matériel ainsi que de modifier les produits figurant sur ses catalogues, prospectus...

2 LIVRAISON

1. Le transfert de risque est réputé effectué dans les usines ou magasins d'ALSF.
2. Si l'expédition est retardée pour une cause non imputable à ALSF, et si cette dernière y consent, le Matériel sera emmagasiné et manutentionné, s'il y a lieu, aux frais et risques du Client, ALSF déclinant toute responsabilité à cet égard. Ces dispositions ne modifient en rien l'obligation de paiement du prix par le Client.
3. Sauf stipulation expresse d'ALSF, les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas un engagement ferme de livrer à date fixe. Aucune pénalité pour retard de livraison ne peut être réclamée à ALSF.
4. Si la commande se compose de livraisons successives, le défaut d'une livraison ne pourra donner lieu à l'annulation de la commande ni motiver la résiliation de la commande.
5. Toute livraison sera accompagnée de la remise au Client d'un bon de livraison. À réception, le Client émargera le bon de livraison ou en cas d'avarie des Matériels livrés ou de manquants, effectuera les réserves. Conformément aux dispositions de l'article L.133-3 du code de commerce, il appartient au Client d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur par lettre recommandée dans les trois jours après la date de réception mentionnée. Une copie du courrier devra être adressée simultanément à ALSF. Passé ce délai, et à défaut d'effectuer les formalités précitées, aucune réclamation ne pourra être effectuée à l'encontre d'ALSF. Le Matériel sera réputé avoir été réceptionné exempt de tout défaut ou vice apparent et/ou manquant.
6. Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices/ manquants constatés. Aucun retour ne pourra être effectué par le Client sans l'accord préalable et écrit d'ALSF. Les frais de retour ne seront à la charge d'ALSF que dans le cas où un vice apparent ou des manquants sont effectivement constatés par ALSF ou toute personne mandatée par elle. Lorsqu'après contrôle, un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par ALSF, le Client n'aura droit qu'au remplacement des Matériels non conformes et/ou au complément sans que le Client ne puisse prétendre à quelque indemnité que ce soit. La réclamation effectuée par le Client dans les conditions du présent article ne suspend pas le paiement par le Client des Matériels concernés.

3 RETOUR DE MATÉRIEL

7. Toute livraison de Matériel acceptée sans réserve par le Client ne peut donner lieu à reprise sauf accord express d'ALSF. En tout état de cause, tout Matériel d'une valeur inférieure à 150€ ne sera pas repris. En cas de retour accepté par ALSF, les frais et risques sont à la charge du Client.

4 PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

8. Le Matériel est facturé au Client au tarif en vigueur au jour de la commande. Les prix s'entendent nets, départ et hors taxes. Tout impôt, taxe ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du Client.
9. Les factures sont payables, sauf disposition particulière, à la livraison.
10. Sauf disposition particulière convenue par écrit, les factures sont réglées par prélèvement bancaire. Aucun escompte ne sera accordé par ALSF au Client.
11. En cas de non paiement d'une facture à l'échéance, les sommes dues pour tout autre commande deviennent immédiatement exigibles sauf à ce qu'ALSF opte pour la résolution des commandes en cours. En outre, en cas de non-paiement à la livraison ou aux échéances prévues, ALSF se réserve la possibilité de facturer des intérêts de retard au taux de 15 % sur le montant des sommes restant dues et ce sans préjudice de l'exercice par ALSF de ses droits à recours. Tout retard de paiement donnera également lieu au versement par le Client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€. ALSF se réserve la possibilité de demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassent ce montant.
12. Toute commande dont le montant est inférieur à 100€ HT donne lieu à la facturation d'une somme forfaitaire de 15 € HT destinée à couvrir les frais administratifs.
13. Toute demande du Client de ré-édition d'un document (ex. copie de bulletin de livraison, duplicita de facture...) lui ayant déjà été adressé par ALSF fera l'objet d'une facturation au tarif ALSF en vigueur.
14. Sauf accord écrit d'ALSF, les frais de port sont toujours facturés au Client selon le tarif en vigueur.
15. Les réclamations éventuelles relatives à la facturation devront être formulées par écrit au plus tard dans les 10 jours suivants la date d'émission de la facture. Après ce délai, aucune réclamation relative à la facturation ne sera admise.

5 RÉSERVÉ DE PROPRIÉTÉ

16. Le Matériel est vendu sous réserve de propriété : le transfert de propriété est subordonné au complet paiement du prix, à l'échéance convenue, par le Client.

6 GARANTIES

17. Le Matériel doit être vérifié par le Client lors de la livraison et toute réclamation, réserve ou contestation relative aux vices apparents doit être effectuée selon les modalités de l'article 8.
18. La durée de la garantie du Matériel contre tous défauts de fabrication est de un an à compter de la date mentionnée sur le bon de livraison ALSF. La durée de cette garantie ne s'applique pas aux produits consommables.
19. La garantie cessera de plein droit dès lors que le Client n'aura pas averti ALSF du vice allégué dans un délai de 30 jours à compter de sa découverte. Il appartient au Client de rapporter la preuve du jour de cette découverte.
20. La responsabilité d'ALSF est strictement limitée à l'obligation de réparer ou de remplacer le Matériel au choix d'ALSF. ALSF répare ou remplace gratuitement, y compris les frais de main-d'œuvre, mais à l'exclusion des frais de transport et d'emballage, toutes les pièces qu'elle a examinées et reconnues défectueuses. En vue de satisfaire à cette garantie, ALSF se réserve le droit de modifier le Matériel ou de remplacer certaines pièces. Les pièces reprises en application de la garantie seront la propriété d'ALSF.
21. La garantie ne s'applique pas aux remplacements ni aux réparations qui résulteraient de l'usure normale du Matériel, de détériorations ou accidents provenant de négligences, défaut de surveillance ou d'entretien et d'utilisation défectueuse ou non conforme du Matériel, conditions de stockage ou de conservation anormales. En outre, cette garantie cessera au cas où le Client effectuerait lui-même des réparations ou modifications sur le Matériel. La réparation du Matériel ne comporte aucune nouvelle garantie et ne prolonge pas la durée de la garantie initiale.
22. ALSF ne garantit que l'aptitude du Matériel à l'usage prévu par le manuel d'utilisation et ne saurait être tenue responsable de tout dommage

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- résultant d'une utilisation anormale, impropre ou non conforme du Matériel, de négligence ou violation des présentes CGV et de tout autre faute du Client ou du destinataire final.
23. ALSF se réserve le droit de suspendre son intervention au titre de la garantie, si le Matériel ou pièces sur lesquels son personnel doit intervenir, dans ses locaux ou chez le Client, ne sont pas en bon état de propreté et de stérilisation, et ce jusqu'à ce que ledit Matériel ne présente plus de risque pour son personnel. ALSF se réserve le droit de renvoyer aux frais du Client le Matériel ou les pièces qui ne satisferont pas à cette condition de propreté et de stérilisation.
24. Sauf disposition particulière convenue par écrit, le coût du transport du Matériel ou des pièces défectueuses, ainsi que celui du retour du Matériel ou des pièces réparées ou remplacées, sont à la charge du Client, ainsi que, en cas de réparation sur le site du Client, les frais de transport et de séjour des agents ou délégués d'ALSF, conformément à ses tarifs en vigueur.

7 RESPONSABILITÉ

25. La responsabilité d'ALSF résultant de la vente est expressément limitée à la garantie ci-dessus définie, à l'exclusion de tous dommages et intérêts de quelque nature que ce soit. En cas de manquement d'ALSF à ses obligations contractuelles, sa responsabilité à l'égard du Client est limitée aux dommages directs aux biens à hauteur de vingt mille (20.000) € toutes réclamations cumulées. Au-delà de ce montant, le Client renonce à recours contre ALSF, ses employés, agents, représentants et assureurs et s'engage à obtenir de ses assureurs une renonciation à recours équivalente. ALSF ne pourra voir sa responsabilité engagée envers le Client pour tout autre dommage, qu'il s'agisse, sans limitation, de dommages immatériels, directs ou indirects, causés au Client dans le cadre de la vente objet des présentes CGV, de perte d'exploitation, d'utilisation ou de revenus, de réclamations de tiers ou de tout autre dommage direct ou indirect quel qu'il soit. Le Client renonce à cet égard à tout recours contre ALSF, ses employés, agents, représentants et assureurs et s'engage à obtenir de ses assureurs une renonciation à recours équivalente.
26. Les événements indépendants de la volonté de l'une des parties ou de ses cocontractants, sous-traitants, fournisseurs ou agents pouvant affecter ladite partie (ou ses cocontractants, sous-traitants, fournisseurs ou agents) dans l'accomplissement de tout ou partie de ses obligations contractuelles (autres que des obligations de payer des sommes d'argent), tels que, notamment : incendie, inondation, catastrophe naturelle, émeute, guerre, sabotage, grève, lock-out, fait de tiers, explosion, tremblement de terre, loi, ordonnance et règlement gouvernementaux, défaut d'obtention ou de maintien d'une (de plusieurs) autorisation(s) nécessaire(s), bris de machine ou avarie de matériel, impossibilité d'obtenir de l'électricité ou de se procurer des matières premières, des utilités, de la main d'œuvre, des équipements ou des moyens de transport, suspendront l'exécution de la commande pendant la durée de l'(des) événement(s). Cet(ces) événement(s) libérera(ont) les parties de leurs obligations pendant la durée dudit(desdites) événement(s) et dans la mesure de ses(leurs) effets. Cet article ne pourra être évoqué par le Client pour se dégager de son obligation de payer toutes sommes d'argent dues à ALSF. Si un tel (de tels) événement(s) se produisait(produisaient), les parties s'engagent à se prévenir mutuellement le plus rapidement possible.

8 RÉPARATION A L'ISSUE DE LA GARANTIE

27. Le Matériel pourra faire l'objet d'une réparation par ALSF après accord préalable et écrit du Client sur le devis de réparation.
28. Le Matériel dont le prix de vente hors taxe est inférieur à 100€ ne fera pas l'objet de devis de réparation mais d'une nouvelle offre soumise aux présentes CGV.
29. Tout Matériel non réparable pour lequel le Client demande un retour fera l'objet de frais de retour facturés au Client selon le tarif en vigueur.

9 MATÉRIOVIGILANCE

30. Concernant le Matériel ayant le statut de dispositif médical, le Client s'engage à respecter les obligations relatives à la matériovigilance conformément aux dispositions du code de la santé publique. Le Client s'engage à assurer la traçabilité du Matériel et à collaborer à tout rappel de produit afin de retirer rapidement et efficacement de son établissement le Matériel. Il s'engage à disposer d'un système d'enregistrement des anomalies de fonctionnement des Matériels et à les transmettre sans délai à ALSF.

10 UTILISATION DU MATÉRIEL

31. Avant tout usage, le Client doit s'informer du mode d'emploi du Matériel, des règles de sécurité à observer ainsi que des propriétés et caractéristiques des Matériels qu'il met en œuvre. Tout utilisateur doit prendre connaissance et se conformer strictement et impérativement aux lois, règlements et prescriptions en vigueur, applicables aux Matériels vendus dont les spécificités impliquent des précautions à prendre pour leur utilisation.
32. Le Client s'engage à former ou à faire former son personnel à l'utilisation du Matériel.
33. L'installation et la mise en service du Matériel sont effectués par le Client sous sa responsabilité. Le Client s'engage à ce que l'entretien du Matériel soit assuré par des techniciens formés par ALSF ou habilités par le fabricant du Matériel et selon les instructions de maintenance d'ALSF ou celles figurant sur le manuel d'utilisation du fabricant.
34. Le Client s'engage à respecter la notice d'instruction du Matériel et à disposer, en permanence, de la dernière version de la notice concernée.

11 INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

35. Les parties s'engagent à respecter leurs obligations respectives en vertu de la réglementation applicable à la protection des données en particulier la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et le règlement (UE) du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après désigné collectivement la « Réglementation Applicable »). Dans le cadre de la mise en œuvre des présentes CGV, chaque partie peut recueillir et traiter les données à caractère personnel des employés de l'autre partie et/ou ses clients ou toute autre catégorie pertinente de personnes. Chaque partie reconnaît agir en tant que responsable de traitement en ce qui concerne la collecte et le traitement de telles données à caractère personnel et à ce titre s'engage à se conformer aux exigences de la Réglementation Applicable.
36. Concernant les traitements des données à caractère personnel conduits sous la responsabilité d'ALSF, les données à caractère personnel du Client sont collectées et traitées en vue de la gestion de la commande et de l'administration de la vente. Elles seront conservées pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de la commande.
37. Conformément à la Réglementation Applicable, le Client dispose du droit d'accès à ses données personnelles, de rectification, de modification, d'effacement et de limitation sur ses données personnelles sous le lien suivant : <https://www.airliquide.com/fr/groupe/contactez-nous-rgpd>. Conformément à la Réglementation Applicable, le Client peut contacter le Délégué à la protection des données aux coordonnées suivantes : Délégué à la Protection des Données, Air Liquide, 75 quai d'Orsay, 75007 PARIS, France.

12 ÉTHIQUE - LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

38. ALSF s'attache à ce que ses clients, leurs personnels et leurs sous-traitants de premiers rangs adhèrent aux principes exposés dans le Code de Conduite d'ALSF, disponible sur le lien : <https://www.airliquide.com/fr/groupe/code-conduite-concepts-cles>. Le Client s'engage à adhérer à ces principes lorsqu'il effectue toute activité en lien avec les présentes CGV. Le Client s'engage également à se conformer aux lois et réglementations applicables à l'exécution de ses obligations contractuelles et, plus spécifiquement en matière d'anti-corruption, à adhérer également aux règles de comportement prévues dans le code de conduite anti-corruption du Groupe disponible sur le lien <https://www.airliquide.com/sites/airliquide.com/files/2018/06/22/code-conduite-anti-corruption-2016.pdf>. Il certifie qu'il a et qu'il continuera de mettre en place les règles et procédures visant à promouvoir la conformité aux lois et réglementations qui lui sont applicables en matière de lutte contre la corruption.

13 DROIT APPLICABLE - JURIDICTION COMPÉTENTE

39. Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris même en cas de pluralité de défendeurs ou appels en garantie.

MATÉRIEL GAZ ET ASPIRATION

Air Liquide Santé France s'engage à vos côtés.

Notre matériel pour les gaz à usage médical vous accompagne au quotidien dans le soin des patients et s'adapte à vos besoins au travers d'une large gamme et de solutions brevetées.

Les fluides médicaux sont vitaux pour vos patients.
Ensemble, protégeons les vies vulnérables.

Contact

Air Liquide Santé France
Centre de Services Clients Hospitalier

📞 N°Cristal 0 969 328 133
APPEL NON SURTAXÉ

Certification

Air Liquide Santé France est certifié
ISO 13485

www.airliquidehealthcare.fr

Air Liquide Healthcare est un leader mondial des gaz médicaux, de la santé à domicile, des produits d'hygiène et des ingrédients de spécialité santé. Il a pour mission de fournir à ses clients, tout au long du parcours de soins de l'hôpital au domicile des produits médicaux, des ingrédients de spécialité et des services qui contribuent à protéger les vies vulnérables.

